
Concours d'admission en deuxième année à l'ENS Paris-Saclay – Session 2024

35 postes ouverts

Inscription via : www.ens-paris-saclay.fr - du 09 décembre 2023 au 16 janvier 2024 à 17h00

I/ Prérequis et niveaux de recrutement – « Concours d'admission en deuxième année »

La famille des concours d'admission en cycle Master de l'ENS Paris-Saclay (dite « **second concours** »), comporte **9** concours distincts faisant tous l'objet d'une phase préalable d'examen du dossier d'études supérieures. Pour s'inscrire à l'un de ces concours, les candidats doivent être titulaires ou en cours d'acquisition, d'un diplôme correspondant à 180 ECTS (L3) et les lauréats intégreront niveau M1 (en 2^o année donc) pour une scolarité de 3 années rémunérées.

a) Pour les concours, Mathématiques, Chimie, l'examen du dossier d'études supérieures constitue la **phase de pré-admissibilité** et les candidats dont le dossier sera retenu par le jury recevront, début mars, une convocation pour participer aux épreuves écrites qui se dérouleront **sur le site de l'ENS Paris-Saclay 4 avenue des Sciences Gif-sur-Yvette, mardi 27 février 2024.** *

b) Pour les concours d'admission en deuxième année de : Biologie, Informatique, Physique, Sciences de l'ingénieur (Mécanique, Génie civil, EEA), SHS (Economie-Gestion-Histoire-Sociologie), Anglais et Design, l'examen du dossier d'études supérieures constitue la **phase d'admissibilité** et les candidats dont le dossier sera retenu par le jury recevront, **début mai**, une convocation pour participer aux épreuves orales ou pratiques pour la phase d'**admission (entre le 25 mars et le 04 avril 2024).**

*Les candidats au concours de l'agrégation session 2024 peuvent passer les épreuves du second concours de l'ENS Paris-Saclay. S'ils sont lauréats de l'agrégation et du concours de l'ENS Paris-Saclay, ils pourront demander un report de nomination afin d'intégrer l'ENS Paris-Saclay en septembre 2024.

II/ Le dossier d'études supérieures (DES)

1/ Le dossier d'études supérieures **pour tous les concours** doit comprendre :

a) **Le récapitulatif de l'inscription qui est à imprimer à la clôture des inscriptions sur le site SCEI.**

b) Un état récapitulatif, chronologique et exhaustif (type CV) des études suivies et activités pratiquées depuis le baccalauréat.

Cet état sera accompagné de tous les justificatifs permettant d’apprécier les modalités de validation (bulletins) et d’obtention (diplômes) du nombre d’unités ECTS requis pour ces concours (180 ECTS)

c) Une lettre de motivation comportant notamment le projet de formation du candidat à l'ENS Paris-Saclay. Le candidat pourra joindre tout élément ou synthèse sur ses activités scientifiques antérieures.

Chaque candidat doit constituer personnellement son dossier d’études supérieures et le déposer sur le site d’inscription. Le délai de rigueur est fixé au **mardi 06 février 2024 à 17h00**.

Le jury pourra ainsi apprécier le parcours d’études supérieures et la motivation pour devenir élève normalien.

2/ Pour le concours **Design**, le candidat devra fournir un portfolio A4 d’un maximum de 20 pages, auquel il joindra un texte justifiant la composition de celui-ci au regard du parcours et des orientations visées pour le candidat. Aucun document sonore, animé ou vidéo ne sera évalué. Ce document sera à déposer sur le site d’inscription jusqu’au **mardi 06 février 2024 à 17h00**.

III/ Structure des concours d’admission cycle Master (« second concours »)

1) Concours Mathématiques :

- L’examen du dossier d’études supérieures constitue la phase de **pré-admissibilité**
- Une épreuve écrite d’admissibilité (Maths, durée 5h00) **mardi 27 février 2024, 13h-18h**
- Une épreuve écrite d’admission (français, durée 3h00) **mardi 27 février 2024, 8h30-11h30**
- Deux épreuves orales d’admission (fin mars – début avril), dont l’épreuve d’entretien portant sur le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

2) Concours Chimie :

- L’examen du dossier d’études supérieures constitue la phase de **pré-admissibilité**
- Une épreuve écrite d’admissibilité (durée 4h00) **mardi 27 février 2024, 8h00-12h00**.
- Deux épreuves orales ou pratiques d’admission (fin mars – début avril), dont l’épreuve d’entretien portant sur le projet de formation et le projet professionnel du candidat

3) Concours : Informatique, Physique, Sciences de l’ingénieur, SHS et Anglais :

- L’examen du dossier d’études supérieures constitue la phase d’**admissibilité**
- Deux épreuves orales ou pratiques d’admission (fin mars – début avril), dont l’épreuve « interro-entretien » où le projet de formation et le projet professionnel du candidat seront abordés

4) Concours Biologie

- L'examen du dossier d'études supérieures constitue la phase d'**admissibilité**
- Une épreuve écrite d'analyse de dossier scientifique (durée 4h00)
- Une épreuve orale « interro-entretien »

5) Concours Design :

- L'examen du dossier d'études supérieures constitue la phase **d'admissibilité**
- Quatre épreuves d'admission :
Une épreuve écrite d'« étude et synthèse de texte » (durée 5h00)
Une épreuve pratique de projet sur table (2 x 8h00)
Un oral de présentation et de soutenance du projet conçu lors de l'épreuve pratique (30min)
Un oral d'anglais (30min de préparation et 30 minutes d'audition)

IV/Communication avec les candidats :

A partir du mois de février et au fil de l'avancement de chacun des 9 concours d'admission en deuxième année, les informations relatives aux :

- Calendriers des Ecrits (Maths, Chimie)
- Calendrier des oraux

seront tenues à jour sur le site web de l'ENS Paris-Saclay.